

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À ANNICK LE GUILLOU, ADJOINTE AUX INITIATIVES PUBLIQUES, VILLE INCLUSIVE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

Si la ville appartient à tou·tes, elle doit garantir que chacune et chacun puisse y trouver sa place, s'y épanouir et pouvoir y exprimer ses talents et ses envies. C'est la condition d'une mixité réelle, qui n'exclue personne et permette à tou·tes de participer à sa mesure.

Nous voulons une ville qui se vit, au rythme de des habitant·es, de leurs parcours de vie, de leurs trajectoires, de leurs âges. Notre ambition est de donner une cohérence à ce mouvement d'ensemble, y faire vivre la mixité et la solidarité, faire de l'espace public un lieu partagé qui accueille sans exclure.

Le travail collectif, sur le terrain et au sein de l'équipe municipale, sera à cet égard déterminant.

Les initiatives publiques, organisées par la ville, doivent donner à voir cette volonté politique forte, à la fois dans la manière dont elles sont organisées comme dans leur objet et leur finalité. Le travail partenarial avec le secteur associatif sera déterminant, afin d'accompagner et de renforcer son dynamisme. Un agenda riche et cohérent devra être proposé.

Avec l'ensemble des partenaires locaux, la municipalité proposera la rédaction d'une charte éthique dans la mise en place des initiatives publiques, afin de promouvoir les valeurs qui nous rassemblent : transition écologique, accessibilité, inclusion, intergénération, prime au local. C'est dans la conception même de ses politiques publiques que la ville entend faire valoir ses priorités et ses points de vigilance. Ce travail de fond, qui doit veiller à intégrer de nouvelles pratiques et de nouvelles manières de faire, s'appuiera évidemment sur les énergies locales.

En lien avec les partenaires concerné.e.s, les initiatives publiques devront être interrogées pour que leur évolution corresponde à ces impératifs et soit en cohérence avec nos valeurs : brocante, Noël Solidaire, Malakoff raconte Malakoff, etc. Cela suppose, évidemment, une interaction constante avec les directions et les délégations concernées.

Dans cette perspective, les initiatives publiques ne peuvent se contenter d'apparaître comme un « support » technique aux autres directions, mais doivent porter un message fort et irriguer tout l'évènementiel municipal de nos priorités politiques, et notamment l'écologie, l'inclusion et l'intergénérationnel.

L'axe intergénérationnel de nos politiques doit être plus fortement souligné, parce qu'il exprime notre volonté forte d'associer tous les âges dans la conception de nos projets ; d'une part pour que chacun·e trouve effectivement sa place dans la ville, et d'autre part

parce que les expériences déjà menées en ce sens démontrent qu'il existe là une vraie opportunité pour la qualité de notre vivre-ensemble de faire se rencontrer et dialoguer les générations entre elles.

La municipalité a pris des engagements forts en matière de participation citoyenne : il importe désormais de garantir à chacun·e les moyens de s'inscrire, autant que de besoin, dans cette dynamique, sans distinction d'aucune sorte. Cela suppose d'accorder une attention particulière aux publics contraints ou traditionnellement éloignés, qui peuvent éprouver de plus grandes difficultés à occuper la place qui leur revient.

En lien avec l'élue concernée, la mise en place d'un plan d'action ambitieux pour l'accessibilité est un volet stratégique de notre action. Il concentrera une part conséquente des investissements municipaux, afin que la ville s'adapte à celles et ceux qui la pratiquent et la font vivre. La mission handicap sera l'un des enjeux constants de la mandature, qui doit se décliner dans tous les domaines.

C'est ainsi faire la démonstration que le service public s'adresse à tou·tes, sans exclusive, et qu'il porte en lui la capacité de s'adapter constamment aux publics qui font appel à lui.